

CR du Conseil de l'ED 3LA du 17 décembre 2012

Présents (membres et invités) ; Florence Bonifay, Martine Boyer-Weinmann, Alexis Buffet, Claire Dodane, Adélaïde Fabre Villa Gillet), Pierre Guinard (BM Lyon), Carlos Heusch, Régine Jomand-Baudry, Jean-Claude Lanne, Fabrice Malkani, François Maniez, Danièle Méaux, Lê Minh Dang, Pierre-François Moreau, Agnès Morini, Anne-Marie Mortier, François Pellegrino, Philippe Régnier, Myriam Rochedix, Jérôme Thélot, Laurent Thirouin, Denis Reynaud, Ralf Zschachlitz

Excusés : Gery Moutier, Marie Panter, Alain Poirier, Eliane Viennot



Le conseil s'ouvre sur la distribution du fascicule statistique élaboré par l'UdL : **Le devenir des docteurs 2009** (partie propre à l'ED 3LA : 59 docteurs pour 3LA en 2009 / 35 répondants à l'enquête / durée moyenne de la thèse : 71 mois (5,9 ans) / 72 % des thèses financés si le salaire est pris en compte ou 19 % si seules les bourses sont prises en compte / 83% en emploi ou en post-doc deux ans plus tard). Malgré le petit nombre sur lequel repose l'enquête, les résultats sont intéressants et inaugurent l'ère du suivi du devenir doctoral, zone aveugle pour l'instant (recommandation AERES)



Point sur le SIGED, système de gestion des ED de l'UdL : au 17 décembre, 359 doctorants en cours d'inscription sur le site pour 583 doctorants reversés dans le système informatique à partir des données 2011-12.



Annnonce des formations doctorales (voir le tableau sur le site 3LA : rubrique *Formation* les sept proposées par l'ED (dont la nouvelle formation de rédaction longue pour non francophone : RUDE et le nouveau module : Développement de base de données). Rappel des formations via l'UdL (sur le site de l'UdL)



Projets 2013

1. la rentrée solennelle de notre école doctorale aura lieu le mercredi 23 janvier 2013 à partir de 14 h dans le Grand Amphi à Lyon 2. L'après-midi commencera par une conférence d'Yves Citton, professeur à Grenoble 3-Stendhal qui parlera d'un sujet qui se développe depuis quelques années dans les humanités et sciences humaines, l'anthropologie du geste : « Gestualités esthétiques: pourquoi lire et penser par les gestes? »

Nous aurons ensuite une présentation de la formation doctorale et des aides financières de l'ED en cours de thèse puis nous terminerons par une présentation de l'association de doctorants, les Têtes chercheuses, avec qui l'ED travaille régulièrement, et une présentation du collectif « Confluence », association de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. Un pot final viendra clore l'après-midi.

2. Rencontres doctorales Lyon-Leipzig : « Penser à neuf? Les sciences humaines entre disciplines et interdisciplinarité. France et Allemagne »

15 et 16 février 2013 à l'université Lyon 2 (lieu à préciser)

Co-organisés par

Les écoles doctorales de Lyon 2 « ED 485 Epic (Education - Psychologie - Information et Communication) » / « ED 483 Sciences Sociales (Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie) » / « ED 3LA (Lettres, Langues, Linguistique & Arts) »

et

l'International PhD Study Programme « IPP Transnationalization and Regionalization from the 18th Century to the Present » / Global and European Studies Institute / Frankreichzentrum de l'Université de Leipzig

15 février après-midi

14h00 à 14h45 « Interdisciplinarité en Allemagne et à l'université de Leipzig », Prof. Dr. Matthias Middell (Université de Leipzig)

14h45 à 16h00 Table ronde : « Opportunités et défis à Lyon 2 et à Leipzig » (avec, entre autres C. Planté sur le « Genre », M. Middell sur la « Global History »...)

16h30 à 17h15 « Les sciences de l'apprendre et les lieux d'éducation associés au cœur d'un programme scientifique (Ifé). Penser de nouvelles interactions entre champs scientifiques et terrains pour le développement des recherches en éducation », Luc Trouche (ENS-Ifé)

17h15 à 17h45 « PRESTO un projet ANR-DFG », Denis Vigier ; Université Lyon 2-UMR 5191 ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations)

16 février matin

9h30 à 12h30 Interdisciplinarité dans les projets de thèse, présentation de quatre doctorants (au moins deux de Lyon 2 et deux de Leipzig)

3. Projet de convention avec l'Université de Turin au niveau doctoral (texte ci-dessous) ; le conseil donne son accord pour ce projet mené par Sabine Lardon, professeur à Lyon 3 :

ACCORD INTERINSTITUTIONNEL DE COOPÉRATION DIDACTIQUE ET SCIENTIFIQUE ENTRE

1. L'ECOLE DOCTORALE STUDI UMANISTICI DE L'UNIVERSITA' DI TORINO (ITALIE)
2. L'ÉCOLE DOCTORALE LETTRES, LANGUES, LINGUISTIQUE & ARTS (« 3LA » - ED 484) DE L'UNIVERSITÉ DE LYON (UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3, UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE ET ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON) (FRANCE).

Afin d'encourager la coopération internationale dans le cadre de la formation des étudiants de Doctorat de recherche dans le secteur des Lettres, Langues, Linguistique et Arts.

LE SUIVANT ACCORD DE COOPÉRATION DIDACTIQUE ET SCIENTIFIQUE A ÉTÉ SIGNÉ

Article 1 Formes de coopération

Les formes de coopération suivantes sont prévues dans les limites jugées acceptables par les deux parties :

- 1 Échanges de Professeurs et de Chercheurs pour des conférences, des séminaires, des colloques.
- 2 Échange de Doctorants pour des activités d'étude et de recherche.

Article 2 Effets de la coopération

Les activités d'étude et de recherche menées par les Doctorants auprès de l'Université d'accueil seront reconnues par l'Université d'origine selon les modalités prévues par ses règlements et programmes de recherche.

Article 3 Formes particulières de coopération

D'éventuelles autres formes de coopération, différentes des formes indiquées à l'art. 1, devront être stipulées et négociées conjointement et moyennant l'approbation d'accords spécifiques.

Article 4 Aspects financiers

Les deux parties stipulent que tout type d'accord financier concernant les activités mentionnées à l'art. 1 devra être négocié directement et dépendra de la disponibilité des fonds.

Article 5 - Responsabilités des parties

Les deux parties stipulent que l'Università degli Studi di Torino et l'école doctorale Lettres, Langues, Linguistique & Arts (« 3LA » - ED 484) devront répondre uniquement en ce qui concerne les responsabilités et les obligations légales relatives aux lésions personnelles et aux dommages à la propriété découlant d'actes de négligence ou d'omission qui pourraient se produire relativement au présent accord.

Les professeurs et les étudiants impliqués dans les échanges mentionnés dans le présent accord sont bénéficiaires d'une couverture sociale à la charge de l'Université d'origine selon ce qui est prévu par les règlements respectifs.

Article 6 - Validité

Cet accord sera valable pour une période de trois ans à compter de la dernière approbation et s'entend renouvelé tacitement pour des périodes successives de trois ans, sauf résiliation moyennant communication écrite par l'une des deux parties.

Cette communication écrite devra être envoyée dans les six mois avant la fin du programme de trois ans en cours.

Cet accord sera conservé dans les archives de la Division Recherche et Relations Internationales de l'Università degli Studi di Torino et à l'école doctorale Lettres, Langues, Linguistique & Arts (« 3LA » - ED 484).

La version italienne et française du présent accord engageront dans la même mesure les parties signataires.

Date :

Prof. Ezio Pelizzetti

Prof. Khaled Bouabdallah

Recteur de l'Università di Torino

Président de l'Université de Lyon (PRES)

Prof. Stefano De Martino

Prof. Michèle Clément

Directeur de l'École Doctorale Studi Umanistici de l'Università di Torino

Directrice de l'école doctorale Lettres, Langues, Linguistique & Arts (« 3LA » - ED 484)

4. Pour le projet d'adhésion à l'EDI, École Doctorale Internationale « Culture, éducation, communication », avec Rome, Nanterre, Postdam, Avignon, Foggia, la Politecnica delle Marche, Louvain et Pompeu Fabra à Barcelone, le conseil souhaite plus d'informations sur l'intérêt pratique d'une telle convention pour les doctorants, au-delà de la facilitation des co-tutelles ; on reverra le dossier en mars.



Nouveauté Lyon 2 très importante : alerte au directeurs/trices de thèses

Dès la rentrée 2013-2014, tout inscrit en thèse à Lyon 2 devra se réinscrire **obligatoirement** toutes les années (c'était déjà la règle, parfois ignorée) ; à ce titre, il y aura possibilité de s'inscrire en septième année et au-delà, ce qui n'était pas possible à Lyon 2 jusqu'ici, possibilité dérogatoire bien sûr. Tout doctorant non réinscrit pendant une année sera déclaré en abandon et n'aura donc plus la possibilité de travailler sur son sujet de thèse. La décision est grave et j'espère que vous en mesurez les conséquences. Il s'agit d'appliquer le règlement national qui interdit toute suspension d'inscription en thèse et, de manière plus pédagogique, de ne plus laisser disparaître certains doctorants dans un no man's land très dangereux pour l'achèvement de la thèse.



Bilan Financier et rappel des principes de financements :

Sur les 39000 € de budget 2012, 33 000 ont été dépensés ou engagés avant le 28 novembre 2012 (clotûre des engagements) ; il reste donc 6000 € non dépensés et perdus pour nous ; il faudra mieux anticiper les dépenses en 2013 dans un contexte de visibilité réduite.

Le budget de l'ED est consacré

- à l'aide ponctuelle aux missions des doctorants (colloque, recherche en bibliothèque, terrains) : 15 000 à 20 000 €
- au paiement des formations doctorales que gèrent l'ED : environ 10 000 €
- à l'aide aux initiatives scientifiques des doctorants (colloques, journées d'études) 5000 €
- au fonctionnement de l'ED (repas lors des jurys de contrats doctoraux, pot de rentrée, invitation du conférencier de rentrée, matériel...) : 2000 à 4000 €

Total= 32000 à 39 000 euros

Nous avons été en 2012 dans la fourchette basse par précaution ; il faudra viser la fourchette haute si le budget est reconduit à l'identique et favoriser un peu plus les missions des doctorants (solliciter ceux qui n'osent pas demander à l'ED et demander d'anticiper les demandes). Déjà quatre projets organisés par des doctorants en 2013 ont évalués positivement par le bureau ce jour.

Rappel : Nous ne finançons ni les soutenances de thèses ni les colloques ou projets des équipes ; seuls sont financés les projets d'équipe organisés par des doctorants ou des projets d'équipe dans lesquels au moins un quart des participants sont des doctorants.



Inscription dérogatoires à partir de la quatrième année : le débat s'engage pour savoir si nous pouvons édicter des règles claires pour l'obtention des années dérogatoires afin de raccourcir la durée des thèses (5, 9 pour les thèses soutenues et bien plus si on prend en compte toutes les thèses jamais achevées) et d'empêcher justement ces thèses qui restent des années dans une situation d'abandon non déclarée. Les avis sont très partagés et rien ne sort clairement de la discussion, Les cas sont tous singuliers et nous ne pouvons rigidifier le système avec des règles supplémentaires. Il va de soi que les dérogations sont plus légitimes pour un thésard qui travaille à temps plein pendant sa thèse que pour un thésard en contrat doctoral mais nous n'allons pas au-delà de ces simples recommandations.



Premiers résultats de la campagne d'appel à la mobilité internationale des doctorants soutenue par le programme Avenir Lyon Saint-Etienne (UdL)

Pour l'appel à candidatures 2013 (sur le site 3LA), les dossiers étaient à rendre à l'ED 3LA avant le 15 décembre 2012 ; le jury d'ED (constitué du bureau de l'ED) s'est réuni ce jour, le 17 décembre, et le jury final de l'UdL se réunira fin janvier 2013). Sans préjuger des résultats définitifs qui seront donnés par l'UdL le 31 janvier (15 bourses à la mobilité sortante et 15 bourses à la mobilité entrante pour les 17 ED du site Lyon-Saint-Etienne), ont été classés au sein de l'ED 3LA, parmi les dix-huit dossiers reçus et les dix-sept recevables (un hors délai), les dossiers suivants, transmis à l'UdL :

- en mobilité entrante :

le dossier de Chiara Carlini (Urbino pour séjour Lyon 2)

- en mobilité sortante, les dossiers de :

1. Rémy Béal (Lyon 3 pour Japon)
2. Aude Fourel (UJM pour Rome)
3. Geoffrey Ditta (Lyon 2 pour Mexique)

La séance est levée à 19 h

Michèle Clément

Directrice de l'ED 3LA